



Document d'orientation | 19

Les motivations de la société civile dans l'élaboration d'approches factuelles d'une stratégie de la sécurité humaine au Mali

Avril 2017

**David Connolly and
Boubacar Thera**



The Hague Institute
for Global Justice

Les motivations de la société civile dans l'élaboration d'approches factuelles d'une stratégie de la sécurité humaine au Mali

Note de synthèse

Le présent document d'orientation fournit aux responsables de l'élaboration des politiques, aux praticiens et aux chercheurs de nouveaux éléments de compréhension ainsi que des enseignements pratiques sur les différentes motivations des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations de la société civile (OSC) maliennes dans l'élaboration d'approches factuelles d'une stratégie de sécurité humaine au Mali. Afin de comprendre pourquoi la société civile a choisi certaines méthodes spécifiques de collecte des données pour documenter une stratégie de sécurité humaine, l'étude a utilisé la méthodologie Q pour interroger 8 ONG de la ville de Bamako et de 30 OSC de trois régions (Kayes, Tombouctou et Mopti) lors d'entretiens qui se sont déroulés à partir de mars-avril 2016. Ces études se sont également appuyées sur 12 entretiens semi-structurés réalisés en janvier 2016 à Bamako auprès de représentants du gouvernement malien, d'organisations internationales et d'organisations locales sur les questions de sécurité humaine, de coordination et de collaboration, de suivi et d'évaluation (S&E), le lobbying et plaidoyer.^{1/2}.

Cette étude a permis de dégager six résultats essentiels concernant l'élaboration et le suivi actuels et futurs de la stratégie en matière de sécurité humaine au Mali :

1. Les ONG de Bamako utilisent différentes méthodes de collecte des données, comprenant les groupes de discussion, les consultations et les sondages. Elles sont prêtes à s'adapter et à employer de nouvelles méthodes ;
2. Les ONG de Bamako et des régions concernées par l'étude accordent de l'importance à l'implication et à la contribution des communautés et des citoyens ;
3. Les ONG de Bamako et des régions concernées par

- l'étude soulignent l'importance de disposer d'un échantillon représentatif de l'opinion des Maliens de toutes les régions ;
4. Les ONG de Bamako et des régions concernées par l'étude ne ressentent aucune pression de la part du gouvernement ni des donateurs en vue de l'utilisation d'une méthodologie spécifique de collecte des données ;
 5. Les OSC de ces régions reconnaissent l'importance du S&E pour l'amélioration de leur travail et de leurs rôles, et n'ont pas considéré les rapports et les résultats du S&E comme des menaces potentielles pour leur travail ; et
 6. Une meilleure coordination est nécessaire entre les ONG et les OSC en termes de partage des données et des meilleures pratiques de collecte, et il est encore plus urgent de renforcer les partenariats entre les ONG, les OSC et le gouvernement malien, ainsi que les acteurs internationaux.

Même si, de manière générale, les principaux résultats démontrent le rôle important des ONG et des OSC dans l'enrichissement de la base factuelle pour la stratégie en matière de sécurité humaine, ils mettent en évidence un potentiel considérable qui reste inexploité, qui s'il était réalisé, pourrait contribuer à renforcer la stabilité et la paix dans le pays. Partant de ces constatations, ce document d'orientation expose brièvement différentes recommandations destinées aux ONG et aux OSC, aux partenaires techniques et financiers, aux responsables de l'élaboration des politiques et aux chercheurs. Il présente également une réflexion sur l'utilisation de la méthodologie Q dans l'étude de la stratégie de sécurité humaine au Mali et dans d'autres États en guerre et touchés par des crises. Il commence par résumer le contexte de l'étude.

¹ David Connolly est Directeur de Recherche à l'Institut de La Haye pour la Justice Mondiale (l'Institut de la Haye). Boubacar Thera est le Coordonateur National du Réseau ouest africain pour l'édification de la paix au Mali (WANEP-Mali). ² Cette étude de 6 mois a été menée par l'Institut de La Haye, le Partenariat Mondial pour la Prévention des Conflits Armés (GPPAC) et le Réseau Ouest Africain pour ouest africain pour l'édification de la paix au Mali (WANEP-Mali). Le projet a reçu un soutien financier de NWO-WOTRO - commissionné par le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas et développé en étroite collaboration avec la plate-forme de connaissances Sécurité et état de droit (Knowledge Platform Security and Rule of Law). Les auteurs souhaitent remercier Jenny Aulin et Charlotte Divin chez GPPAC et Dr Eamon Aloyo à l'Institut de La Haye.

1. Contexte de l'étude

L'un des principaux objectifs de cette étude était de procéder à un examen critique des méthodologies et des méthodes utilisées par les ONG et OSC maliennes pour concevoir et mettre en œuvre leur approche factuelle d'une stratégie de sécurité humaine au Mali. Dans cette perspective, la méthodologie Q a été utilisée afin de comprendre pourquoi les ONG et les OSC choisissaient certaines méthodes plutôt que d'autres pour recueillir des données sur la sécurité humaine. Il est important pour l'ensemble des parties prenantes de comprendre les raisons et les motivations (sans oublier les contraintes) qui poussent les ONG et les OSC du Mali à prendre ces décisions en matière de méthodologie, étant donnée leur contribution importante aux politiques et aux pratiques en matière de sécurité humaine.

Selon Gaudence Nyirabikali (2016, p. 6) qui s'appuie elle-même sur les travaux de Michael Edwards et John Ehrenberg, la « société civile » au Mali peut être définie de manière générale comme « toute organisation collective, basée sur le volontariat et à but non lucratif en dehors de la famille et de l'État, établie dans le but de défendre les intérêts collectifs de ses membres ». Le présent document d'orientation s'intéresse principalement aux ONG basées à Bamako qui travaillent également dans d'autres régions, ainsi qu'aux OSC basées dans les régions.

Depuis l'introduction du concept de « sécurité humaine » dans le *Rapport sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le développement de 1994, on constate un manque de consensus sur la définition exacte des fondements théoriques de ce concept (King et Murray, 2001, p. 591-592). À la différence de la Déclaration universelle des droits de l'homme ou d'un traité international contraignant tel que la Convention sur le génocide ou le Statut de Rome, il n'existe pas un seul document contraignant qui définisse la sécurité humaine.



Figure 1. Carte du Mali (Section cartographie des Nations Unies)

³ Identifiés dans le cadre d'une série de consultations et de dialogues avec la société civile dans chaque région du Mali à partir de 2014-2016. Pour des informations plus détaillées, voir <https://www.peaceportal.org/web/human-security-in-mali>.

Une « compréhension commune » de la sécurité humaine a malgré tout été adoptée par consensus dans le cadre de la Résolution 66/290 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Nations Unies, 2012). Elle repose sur les piliers du droit de vivre sans peur, du droit de vivre à l'abri du besoin et de la liberté de vivre dans la dignité. Les théoriciens et les hommes de terrain les plus réputés acceptent généralement quelques caractéristiques supplémentaires de la sécurité humaine. Tout d'abord, l'unité d'analyse est l'individu, et non la nation ni l'État ni aucun autre groupe ou institution (Sen, 2013, p. 18), ce qui est totalement en accord avec le changement qui s'est opéré au cours des récentes décennies, mettant l'accent sur l'importance des individus plutôt que sur la survie et l'importance morale d'un État comme entité politique (King and Murray, 2001, p. 588). Deuxième point, la sécurité humaine inclut notamment la protection contre la violence physique. Il existe d'autres dimensions qui recouvrent l'accès aux biens de base indispensables à la vie tels que l'alimentation, l'eau, les soins de santé, les vêtements, et un abri. La description précise de que ces autres biens comprennent et ne comprennent pas n'est toujours pas établie de manière incontestée.

2. La méthodologie Q

La méthodologie Q est une méthode d'étude permettant une compréhension systématique des perspectives, des motivations, des buts et du degré de subjectivité des individus dans le processus décisionnel, et capable d'identifier un ensemble de tendances généralisables. Les chercheurs fournissent aux personnes interrogées une série d'énoncés à classer par ordre croissant d'approbation. Dans un premier temps, les personnes interrogées classent les propositions dans 3 catégories afin d'effectuer un « premier tri » (pas d'accord - d'accord - neutre). On leur demande ensuite d'affiner leur choix en indiquant dans quelle colonne ils placeraient un énoncé spécifique. Ils sont ainsi amenés à décider des énoncés qui reflètent le plus et le moins leur propre opinion, et des énoncés pour lesquels leur opinion est neutre. L'échelle est divisée en 9 catégories différentes comprises entre « 1 » (pas du tout d'accord) et « 9 » (tout à fait d'accord), « 5 » correspondant à une opinion neutre. La classification Q (résultant du tri des énoncés) nécessite que les personnes interro-

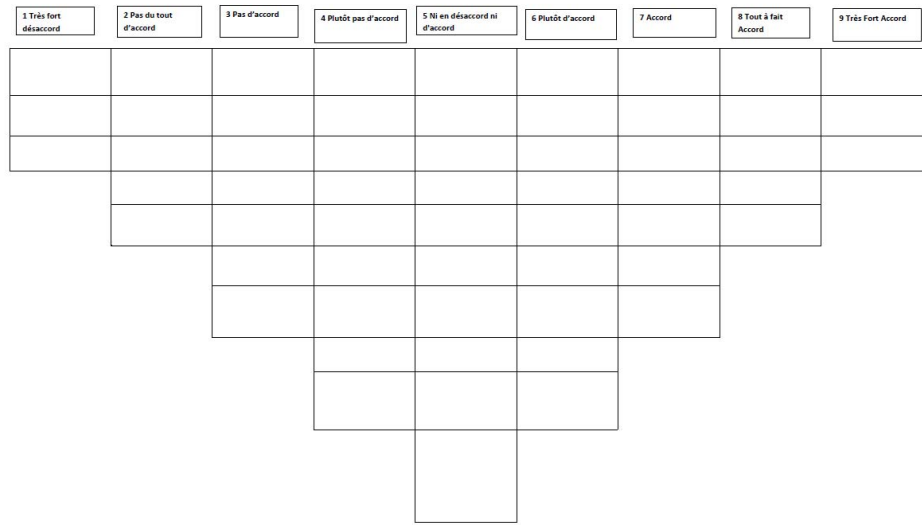
D'un point de vue opérationnel, les organisations de la société civile à travers le monde construisent leurs principes et leurs stratégies autour de l'approche centrée sur les personnes présentée dans le référentiel sur la sécurité humaine (GPPAC, 2013), comme l'illustre le travail du WANEP en Afrique de l'Ouest. Au Mali, les consultations locales sur la sécurité humaine ont identifié quatre domaines d'insécurité communs à chaque région : la santé, la sécurité personnelle, la sécurité environnementale et la sécurité économique ³. Le concept de sécurité humaine permet d'examiner la crise à l'aide d'un filtre multidimensionnel, ce qui favorise une compréhension analytique et une réponse intégrée aux causes et aux dynamiques de l'insécurité. Parmi les nombreux obstacles à la sécurité humaine au Mali figurent l'insuffisance de l'éducation et l'excès d'importance accordée à l'élite, le manque de gouvernance adéquate, la faible coordination entre les principales parties prenantes et la complexité de la géopolitique du pays. Cette étude envisage les données de sécurité humaine en relation avec un ou plusieurs aspects de la sécurité humaine, tels que l'État de droit, la sécurité, la paix et le genre.

gées ne placent que deux énoncés dans les colonnes 1 et 9, et la plupart dans la colonne 5.

Pour cette étude, la classification Q a été réalisée par 8 personnes à Bamako, et 30 dans les 3 régions de Kayes, Tombouctou et Mopti. Deux questions principales leur étaient posées, la première (à laquelle 8 personnes ont répondu) comportant 32 propositions, et la seconde (traitée par 37 personnes) formée de 57 propositions. Les données collectées à l'aide de la méthodologie Q ont été vérifiées par recoupement et analysées de manière systématique en utilisant la médiane, le mode et la moyenne.

Neuf (22,5 %) des 38 personnes ayant répondu aux deux questions sont des femmes. Ce chiffre ne tient pas compte des femmes ayant participé aux côtés de répondants masculins, certaines classifications Q ayant en effet été effectuées par un groupe de plusieurs individus, comme nous l'expliquons dans le paragraphe suivant, consacré aux « limites ». Dans ces cas, seul le nom du répondant masculin a été enregistré. Il est important de remarquer qu'au Mali, les femmes qui sont des chefs de file au niveau national font face à des défis en ce qui concerne la mise en place systématique de politiques « Les femmes, la paix et la sécurité » au niveau social et au niveau politique. La question du genre est présente

Figure 2. Diagramme en forme de cloche pour la méthode Q



avant tout dans les sujets généralement cloisonnés de l'émancipation des femmes, de la violence basée sur le sexe des personnes et de parité. Dans ce sens, la question du genre

Les limites de la méthodologie Q

Même si l'utilisation systématique de la méthodologie Q s'est avérée et globalement fructueuse pour l'étude, elle s'est heurtée à certaines limites au Mali. Tout d'abord, comme pour toutes les études basées sur la méthodologie Q, il n'a pas été possible de vérifier la spontanéité des réponses. Celles-ci ont pu être influencées par ce que les personnes interrogées pensaient que les chercheurs voulaient entendre. Peut-être n'ont-ils pas voulu admettre les raisons réelles qui les ont poussés à choisir leurs méthodes de collecte des données sur la sécurité humaine. Leurs réponses peuvent refléter la manière dont ils aimeraient être perçus. Pour atténuer l'influence potentielle de ces facteurs, nous avons ajouté à la classification Q des questions supplémentaires permettant d'explorer ces possibilités.

Deuxièmement, cette méthode est également « orientée » car elle exige des répondants qu'ils fassent leur choix dans une liste restreinte : les réponses sont par nature limitées aux énoncés que les chercheurs ont identifiés avant les entretiens. Même si nous avons rédigé ces énoncés en nous basant sur les connaissances spécialisées des partenaires du projet, et suite à une étude des ouvrages universitaires et des politiques existantes, il est malgré tout possible que ces énoncés ne représentent pas toute la gamme des raisons et des motivations qui

poussent les ONG et les OSC à sélectionner certaines méthodes pour rassembler des données sur la sécurité humaine.

Troisièmement, certains répondants des régions n'adhéraient pas au processus de classification Q. Ils ont, dans certains cas, refusé de placer les énoncés à l'intérieur du diagramme en forme de cloche, opération requise par la méthodologie Q (voir ci-dessous, figure 2), en arguant du fait que ces énoncés étaient trop restrictifs et ne reflétaient pas leurs opinions réelles. Ces personnes n'ont pas suivi les instructions précises qui leur étaient données en partie parce qu'ils ne souhaitaient pas effectuer cette seconde série de choix plus détaillés.

Comme nous l'avons évoqué ci-dessus, la quatrième limitation tient à ce que la méthodologie Q suppose des réponses individuelles alors que, pour certains entretiens, les réponses ont été fournies de manière collaborative par la personne interrogée et ses collègues de l'ONG/OSC sélectionnée. Sur le plan technique, ceci a pu avoir pour effet une déformation des réponses et a tout au moins rallongé la durée du processus. Cependant, dans le contexte local, ce non-respect de la consigne a été considéré comme constructif car, selon le chercheur, les répondants ont réfléchi de manière plus approfondie et plus concentrée aux différents énoncés.

Enfin, les conditions de sécurité ont constitué une dernière limite. Les chercheurs n'ont pas pu accéder à certaines régions (ni physiquement ni électroniquement) en raison de niveaux élevés d'insécurité, du piètre état des routes ou de la quasi-inexistence de connexions Internet. Ceci constitue un défi pour l'application de toutes les méthodes de collecte de

données primaires au Mali et dans d'autres États en proie à la guerre et touchés par des crises.

Globalement, l'utilisation de la méthodologie Q s'est avérée en adéquation avec les objectifs de l'étude car elle a permis d'acquérir de nouvelles connaissances et une compréhension systématique des raisons qui poussent les ONG et les OSC à choisir certaines méthodes pour collecter les données qui permettront d'élaborer une stratégie en matière de sécurité humaine. Constituant une alternative aux méthodes généralement employées pour la collecte de

données (entretiens semi-structurés et groupes de discussions), la classification Q a été favorablement perçue par les répondants, qui ont en outre apprécié l'expérience interactive du processus. L'étude a révélé des obstacles récurrents dans l'ensemble des approches relatives aux études primaires au Mali, mais elle a également montré des limites spécifiques qui soulignent la nécessité de contextualiser le processus « habituel » de classification Q avant de le mettre en œuvre au Mali et dans d'autres contextes similaires ⁴.

⁴ Pour en savoir plus sur la méthodologie Q, voir van Exel et de Graaf (2005).

3. Principaux résultats

Cette section présente les principaux enseignements tirés de l'analyse des données collectées au moyen de la méthodologie Q et des entretiens semi-structurés. Nous exposerons tout d'abord les résultats obtenus pour Bamako, puis pour les régions, avant d'établir un résumé final. La méthodologie Q comprenait les questions A et B. La question A, qui s'adressait plutôt aux ONG, visait à comprendre *les raisons du choix d'une/de plusieurs méthode(s) spécifique(s)*. Le champ de la question B, destinée aux ONG et aux OSC, était plus large, l'objectif étant d'explorer *les critères d'évaluation* des méthodes de collecte de données et des approches factuelles d'une stratégie en matière de sécurité humaine.

Analyse des réponses aux questions A et B pour Bamako

Tout d'abord, les résultats concernant Bamako révèlent que les ONG utilisent différentes méthodes pour collecter les données. Elles sont cinq à avoir recours aux groupes de discussion, deux aux consultations et une aux sondages. Elles ont affirmé être prêtes à s'adapter et à employer de nouvelles méthodes si nécessaire. Deuxièmement, les représentants des ONG ont indiqué qu'ils choisissaient des méthodes permettant aux communautés qu'ils cherchent à aider de s'exprimer, surtout en ce qui concerne les groupes sous-représentés. Troisièmement, les don-

nées suggèrent que les ONG veulent être représentatives de leurs constituants dans la mesure où elles décrivent les dimensions de la sécurité humaine qui s'avèrent les plus importantes pour les personnes consultées. Quatrième point, lié aux motivations précédentes, les représentants des ONG ont rejeté l'affirmation selon laquelle ils se limiteraient, dans leur choix de méthode(s), à celles qu'ils savent utiliser en raison de leurs précédentes expériences. Ils ont également exprimé leur désaccord avec l'énoncé suggérant que les préférences du gouvernement ou des donateurs influaient sur la sélection. Même si des recherches plus poussées sont nécessaires, il est possible de conclure de manière provisoire que la sélection de méthodes par les ONG s'est opérée de manière ascendante, et que les ONG étaient prêtes à choisir et adapter de nouvelles méthodes si celles-ci permettaient de renforcer la voix des communautés avec lesquelles elles travaillent, et notamment celle des groupes marginalisés.

Analyse des réponses aux questions A et B pour les régions

Tout d'abord, les représentants des OSC ont affirmé, tout comme ceux des ONG consultées, ne pas avoir été influencés par des préférences des gouvernements ou des donateurs en termes de collecte de données. Deuxième point, les réponses montrent que les OSC sont largement conscientes des variations régionales et qu'elles reconnaissent l'importance d'adapter les méthodes de collecte des données aux nuances des contextes locaux. Ceci laisse à penser que les OSC estiment nécessaire de personnaliser les stratégies de sécurité humaine afin qu'elles reflètent la diversité des régions. Troisièmement,

en se basant sur les entretiens, les OSC ont reconnu l'importance du S&E (suivi et évaluation) pour améliorer leur travail et leur rôle, et ont indiqué ne pas considérer de tels rapports et résultats comme des menaces potentielles pour leur travail.

Résumé

Les réponses à la classification Q effectuée dans les régions à l'extérieur de Bamako et dans la capitale suggèrent que les ONG ont choisi leurs méthodes pour un ensemble de raisons, au premier rang desquelles la conviction partagée que leurs méthodes de collecte des données permettaient à un plus grand nombre de communautés, notamment des groupes sous-représentés, de participer et de se faire entendre. Il est également intéressant de noter que les répondants ont affirmé ne pas avoir été influencés par des exigences formulées par des donateurs et/ou le gouvernement alors qu'on supposait, préalablement à l'étude, que des pressions descendantes s'exerçaient sur la base des préférences nationales et internationales pour des enquêtes et des données quantitatives. Les ONG et les OSC des différentes régions ne se sont pas senties affectées négativement par les processus de suivi et d'évaluation. Elles ont en outre fait preuve d'une attitude critique vis-à-vis de leur travail, et convenu qu'il était possible d'améliorer et de compléter leurs méthodes, ce qui ne ferait qu'augmenter leur potentiel d'influence sur les politiques gouvernementales. Ceci montre qu'elles considèrent la collecte de données jointe à une approche factuelle non seulement comme un moyen de parvenir à une fin, à savoir améliorer la politique en matière de sécurité humaine, mais aussi comme une précieuse opportunité d'apprendre et un processus itératif de développement.

4. Recommandations en matière de politique

Ce document d'orientation, basé sur l'analyse des principaux résultats de l'étude, fournit les recommandations suivantes à quatre catégories principales d'acteurs en vue du développement d'une stratégie de sécurité humaine au Mali.

En résumé, les résultats mis en évidence par la méthodologie Q prouvent que, pour les ONG et les OSC, les témoignages jouent un rôle important dans l'élaboration d'une stratégie de sécurité humaine. Plus précisément, ces organisations ont en majeure partie choisi des méthodes intégrant les principes de sécurité humaine que sont la participation, la représentation des individus, la contextualisation ainsi qu'une perspective multidimensionnelle.

Pour situer ces conclusions positives dans un contexte plus large et plus prudent, les entretiens semi-structurés avec des acteurs clés nationaux et internationaux à Bamako ont mis en évidence trois limites de nature pratique qui pourraient affaiblir le rôle et/ou la perception de la société civile pour ce qui est de fournir une base factuelle convaincante pour l'élaboration d'une politique de sécurité humaine. Tout d'abord, certains avancent que les ONG et les OSC ne sont pas suffisamment coordonnées et qu'elles emploient des approches différentes pour collecter, mesurer et analyser les données au sein de chaque région et pour l'ensemble des régions : la cohérence globale des données pourrait être remise en question en raison de ces variations. Deuxièmement, certains répondants ont avancé, sur ce point, que le manque de coordination entre les ONG, les OSC et le gouvernement et les acteurs internationaux limite l'espace et les opportunités pour un engagement direct dans la conception de politiques. Troisièmement, certains responsables chargés de l'élaboration des politiques ont par ailleurs remis en question la crédibilité de certains acteurs de la société civile car ils n'étaient pas sûrs que ces acteurs représentent les populations locales.

ONG et OSC

- Tout en évaluant les difficultés, les ONG et les OSC devraient, au sein de leur secteur et avec les autres secteurs concernés, coordonner le mieux possible leurs activités visant à partager les meilleures pratiques. Elles devraient par ailleurs établir des méthodes de collecte des données permettant d'effectuer un suivi fiable des tendances de la sécurité humaine au fil du temps, en s'intéressant tout particulièrement au sexe et à l'âge des personnes.
- Plus précisément, les ONG et les OSC au Mali devraient intensifier leur collaboration avec les organisations de recherche/les universités afin de contrôler et d'évaluer le succès des différentes

pratiques et politiques. Elles pourraient ainsi identifier les approches les plus économiques pour favoriser la sécurité humaine.

- Avec plus de transparence dans le choix et l'utilisation des méthodologies de collecte des données, les documents de politique des ONG et des OSC auront davantage de crédibilité aux yeux des responsables qui élaborent les politiques car ces documents pourront être considérés comme véritablement représentatifs des opinions des populations locales.
- La société civile malienne doit faire le point sur les rôles respectifs de chaque OSC et la combinaison de ces rôles, et envisager leur travail comme celui d'un secteur plutôt que celui de différentes organisations isolées. Cela contribuerait à augmenter leur impact sur le gouvernement, les acteurs internationaux, les populations locales et, plus largement, sur le développement d'une stratégie de sécurité humaine.

Gouvernement malien

- Le gouvernement malien devrait se fixer pour objectif immédiat de favoriser une meilleure coopération afin de renforcer la protection des représentants des ONG et des OSC qui assurent la collecte des données dans les zones les moins sûres du Mali. Assurer l'accès pour la collecte des données, sans affecter l'indépendance de la société civile, permettra de mieux appréhender les besoins de ces communautés particulièrement vulnérables, qui doivent faire face à la dégradation de leurs conditions de vie. Ceci constitue la première étape vers l'élaboration et la mise en œuvre de réponses adéquates, et vers l'augmentation des capacités et de la légitimité de l'État émergent.
- À plus long terme, le gouvernement devrait reconnaître l'importance des rôles joués par les ONG et les OSC pour collecter des données sur la sécurité humaine et associer les communautés et les citoyens à un processus permettant d'établir la stabilité, l'État et une paix durable dans les régions. Ceci nécessite des partenariats concrets entre le gouvernement et la société civile, ainsi qu'une évaluation de la manière dont les ONG et les OSC peuvent relier de manière spécifique les communautés et les citoyens au gouvernement.

Donateurs

- Les donateurs devraient reconnaître sans réserve le potentiel des OSC, et s'efforcer de développer les capacités opérationnelles/humaines de ces OSC de travailler dans les régions, en veillant à ce qu'elles puissent soumettre leur candidature à des appels d'offres et aux appels à propositions. De

nombreuses OSC se sentent exclues de ces appels en raison de l'importance accordée au montant des financements gérés antérieurement comme critère de sélection.

Chercheurs

- Les chercheurs devraient s'inspirer de l'approche des ONG et des OSC qui travaillent au Mali à la collecte des données et à la mise en place de bases factuelles ; cette approche souligne l'importance des méthodologies participatives et met l'accent sur la capacité à adapter des méthodes au contexte local, à la réflexion autonome et à l'apprentissage permanent. Comme le montre cette étude, les partenariats entre les organisations locales et internationales et la collaboration entre chercheurs et praticiens dans le cadre de la collecte des données présentent de nombreux bénéfices mutuels en termes de renforcement des capacités et de partage des connaissances. En particulier, il est essentiel de soutenir la création de méthodes novatrices et de tester de nouvelles méthodes, comme y encourage cette étude via l'examen de la méthodologie Q.
- La méthodologie Q s'est avérée pertinente pour comprendre certaines des motivations des ONG et des OSC lorsqu'elles sont amenées à choisir leurs méthodes de collecte des données. À la lumière de cette étude, il est donc cependant recommandé, pour des développements ultérieurs de la méthodologie Q, de déterminer avec soin les groupes cibles et de tenir compte des nuances locales de la collecte de données au Mali et dans d'autres contextes similaires, afin d'adapter le processus et de réduire autant que possible les distorsions.

GPPAC, WANEP et l’Institut de la Haye remercient les organisations suivantes d’avoir participé aux interviews:

REGION	ORGANISATIONS
TOMBOUCTOU	Action Recherche Développement Initiatives Locales (ARDIL) Groupe Action (GABVI) Association pour le Développement Zone Aride (ADAZ) CAFO Tombouctou Association pour la Promotion du Monde Rural au Sahel (APROMORS) ONG Santé et Développement SANDEVE Association pour la défense des victimes de la rébellion au Mali (ADVRMA) Forum des ASC-Tombouctou DEMINIS AEDT
MOPTI	Action pour la Formation et l’Autonomisation Rurale (AFAR) Agence Evangélique de Développement du Mali (AEDM) Association pour le Développement des Collectivité Locale (ADCL) Delta survie Groupe Recherche et d’Application Technique (GRAT) Association Pour l’Appui aux Populations Rurales (APPOR) Organisation pour le Développement Intégré au Sahel (ODI Sahel) Œuvre Malienne d’Aide à l’Enfance au Sahel (OMAES) ONG Action Mopti ONG Eveil
KAYES	Association d’appui aux actions de Développement Rural (ADR) FANDEEMA Stop Sahel Charte de Collaboration Fondation pour le Développement au Sahel Association pour la Valorisation des Ressources locales (AVRL) Culture pour Développement Participant Association pour le Développement Communautaire (ADCO) Fédération Régional des Personnes Handicapés (FERAPH) Coordination des Associations Et ONG Féminines Au Mali (CAFO)
BAMAKO	West Africa network for Peacebuilding (WANEP)-Mali Institut Malien Recherche Action pour la Paix (IMRAP) Réseau des femmes pour la paix et la sécurité de l’espace CEDEAO (REPEFSCO) Association pour le Développement des Droits de la Femme (APDF) Amnesty International Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA) Freedom House

Ouvrages cités

van Exel, J., & de Graaf, G. 2005. “Q Methodology: A Sneak Preview”. Working Paper, pp.30, <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.558.9521&rep=rep1&type=pdf>

GPPAC. 2013. “The Human Security Approach in Conflict Prevention and Peacebuilding - A Civil Society Position Paper”, *Civil Society Network for Human Security*, IKV Pax Christi, April.

King, G., Christopher J., & Murray, L. 2001. “Rethinking Human Security.” *Political Science Quarterly*, 116 (4): 585–610. doi:10.2307/798222.

Nyirabikali, G. 2016. “Opportunities and Challenges for Civil Society Contributions to Peacebuilding in Mali.” No. 2016/1. *SIPRI Insights on Peace and Security*. Stockholm: SIPRI. <https://www.sipri.org/sites/default/files/SIPRIInsight1601.pdf>.

Sen, A. 2013. “Birth of a Discourse” in M. Martin and T. Owen, eds. *Routledge Handbook of Human Security*, 17–27. London; New York: Routledge.

United Nations. 2012. “Follow-up to Paragraph 143 on Human Security of the 2005 World Summit Outcome.” UN General Assembly Resolution A/RES/66/290. http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=%20A/RES/66/290&referer=http://www.un.org/depts/dhl/resguide/r66_resolutions_table_eng.htm&Lang=E.



The Hague Institute
for Global Justice

Sophialaan 10, 2514 JR The Hague, The Netherlands

t +31 (0)70 30 28 130 | e info@TheHagueInstitute.org | t [@HagueInstitute](https://twitter.com/HagueInstitute)
w TheHagueInstitute.org